

Contact : Aude Paviot

plaidoirie@inst-france.hu

Tél: +36 1 489 42 68

3ème CONCOURS REGIONAL DE PLAIDOIRIE FRANCOPHONE 2018

DOSSIER DE PARTENARIAT



Finale : 23 novembre 2018 à Budapest (Hongrie)

SUCCES DES DEUX PREMIERS CONCOURS DE PLAIDOIRIE FRANCOPHONE EN 2016 ET 2017

Le 25 novembre 2016, l'Ambassade de France en Hongrie, l'Institut français de Budapest et l'Université Eötvös Loránd (prestigieuse université de Budapest) ont organisé, en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le premier **concours de plaidoirie francophone** à destination des **étudiants en droit** français et hongrois **francophones**, traitant des violences conjugales dans un cas fictif où la requérante saisissait la Cour européenne des Droits de l'Homme afin d'obtenir la condamnation de l'Etat imaginaire du Namistan en violation des articles 2, 3 et 14 de la **Convention européenne des droits de l'Homme**.

Fort de ce succès, ce concours s'est, pour sa deuxième édition, régionalisé et a été ouvert aux **étudiants francophones d'Europe centrale**. **L'AUF a également été partenaire de cette édition**. Des étudiants français, hongrois, roumains et slovènes ont eu l'opportunité de présenter leurs plaidoyers devant un **jury international** sous la présidence d'un Membre de la **Fondation René Cassin**. Ils ont plaidé sur un cas fictif relatif à la liberté d'expression et à liberté de la presse, telles que garanties par la Convention européenne des Droits de l'Homme. Le jury avait pour mission de départager les seize candidats en tenant compte à parts égales de leurs talents oratoires et de leurs compétences juridiques.

Lors de la finale, les trois candidats étudiants en France et les trois candidats étudiants en Europe centrale sélectionnés ont argumenté sur des sujets de société tels que : « Parler n'est pas chose facile, se taire est dangereux ». A l'issue de cet ultime exercice, les candidats ont été départagés par le jury et classés de 1 à 3 par catégorie. Chaque lauréat a reçu pour prix un **stage**, d'une longueur variable, dans de **prestigieux cabinets d'avocats** à Paris et Budapest, avec comme objectif de développer leur expertise professionnelle.

Au vu du succès de ce concours, une **troisième édition de cette compétition** ouverte aux pays d'Europe centrale sera organisée, la phase finale se déroulant le **23 novembre 2018** à Budapest.



LE PROJET 2018

- ◆ L'Institut français de Budapest, l'Ambassade de France en Hongrie et l'Université Eötvös Loránd souhaitent organiser, en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), un **concours régional de plaidoirie francophone promouvant les droits de l'Homme** et plus particulièrement le droit à un environnement sain, droit prétorien dégagé par la Cour européenne des Droits de l'Homme, au cœur des enjeux de notre société.
- ◆ Ce concours sera ouvert aux **étudiants francophones en droit** de Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie, Croatie, Lettonie, Lituanie, Pologne et République Tchèque, ainsi que de France.
- ◆ Ce concours a pour **objectif** de favoriser l'émulation, la recherche et l'approfondissement des connaissances juridiques, de faire la promotion du droit et d'encourager l'art oratoire en français.
- ◆ Ce concours permet également à ces étudiants de rencontrer des juristes francophones d'Europe centrale et de France et d'échanger avec eux afin de développer leurs compétences professionnelles.
- ◆ Le concours abordera cette année le thème du droit à un environnement sain.
- ◆ Date de la phase finale : le vendredi **23 Novembre 2018 à Budapest**

LE DEROULEMENT

Tout étudiant inscrit dans une Université, un Institut d'Etudes Judiciaires ou une Ecole d'Avocats peut participer au concours.

1^{ère} phase (du 3 septembre au 5 octobre 2018) : Les candidats devront soumettre un mémoire rédigé sur la base d'une question (communiquée après inscription, portant sur le droit à un environnement sain), et dont le statut (demandeur ou défendeur) sera déterminé par tirage au sort. Les candidats sélectionnés sur la base de leur plaidoirie écrite seront invités à venir plaider à Budapest pour la demi-finale et la finale.

2^{ème} phase (le 23 novembre 2018) : Les candidats qualifiés pour la demi-finale devront présenter leur plaidoirie devant les membres du jury composé d'avocats, de magistrats et de professeurs.

3^{ème} phase (le 23 novembre 2018) : Les meilleurs candidats s'affronteront lors de la finale à l'issue de laquelle un prix leur sera attribué après délibération du jury.

Le concours se déroulera en français.

- ◆ Les premiers finalistes remporteront des **stages** dans de prestigieux cabinets d'avocats ou organisations internationales en France, financés par l'AUF, ou à l'étranger.
Les autres finalistes remporteront **divers lots**.
- ◆ Ce prix permet à ces étudiants de bénéficier d'une opportunité professionnelle exceptionnelle.

DEVENIR PARTENAIRES

Dans le cadre de la troisième édition du concours, nous vous proposons :

- **des partenariats financiers** en vue de prendre en charge une partie des frais d'organisation de l'événement (transport, hébergement et restauration des candidats) ; et
- **des partenariats « échanges »** en vue d'offrir des stages de plus ou moins longues durées aux étudiants gagnants du concours ou divers autres lots.

Vous souhaitez nous contacter pour définir les contours d'un partenariat ?

CONTACT

INSTITUT FRANÇAIS DE BUDAPEST
Fö utca 17
1011 Budapest, Hongrie

Site : <http://www.franciantezet.hu/>

Facebook : <https://www.facebook.com/franciantezet/?ref=ts&fref=ts>

Email : plaidoirie@inst-france.hu

NOS PRECEDENTS PARTENAIRES

